Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_082-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
20 AVRIL 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 37
Votants : 40
Procuration : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, Mme Stéphanie BODIN, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yanncik FIEVEZ, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, M. Pascal GUIBLIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, Mme Sophie SOULIMAN, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , Mme Marie HAMEL-FAURE , M. Kévin MENANT, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Absent(s) ayant donné pouvoir :
M. Jean-Yves BOUSSO a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER a donné pouvoir à Mme Delphine JEANNIN
Mme Maryse GÉRARD a donné pouvoir à M. Kévin MENANT

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_082 - ADMINISTRATION GENERALE - COMMUNICATION - Renouvellement élus groupe de travail "Communication"

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

Lors de la dernière mandature 2020-2026, par délibération n°2024_02 n°026, les membres du Conseil Communautaire ont validé la création d'un groupe de travail « Communication » au sein du Bureau Communautaire avec comme membres du Bureau communautaire :

- *Serge Lubert, Maire de Limerzel et conseillé délégué*
- *Patrice Le Penhuizic, Président*
- *Morgane Rétho,Vice-Présidente Vie sociale, Solidarité, Gérontologie*
- *Stéphane Combeau, Vice-Président Tourisme*
- *Joël Triballier, Vice-Président Aménagement du territoire, Logement*
- *Boris Lemaire, Vice-Président Transition Ecologique et Mobilités*
- *Pascal Guiblin,Vice-Président Déchets*

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_082-DE

- *Agent opérationnel référent : Julie Le Moal, responsable du service Communication de Questembert Communauté*

Sur proposition du Bureau Communautaire du 16 avril 2026,
il est proposé de renouveler ce groupe de travail « Communication » et de désigner les membres suivants :

- *Patrice Le Penhuizic, Président*
- *Boris Lemaire, Vice-Président Transition/ Mobilités/ Systèmes d'information*
- *Morgane Rétho, Vice-Présidente Ressources Humaines / Santé- Accès aux droits*
- *Pascal Guiblin, Vice-Président Déchets*
- *Stéphane Combeau, Vice-Président Finances/ Marchés Publics*
- *Serge Lubert, Vice-Président Culture-tourisme*
- *Joël Triballier, Vice-Président Urbanisme/Gemapi/Logement*
- *Agent opérationnel QC référent : Julie Le Moal, responsable du service Communication de Questembert Communauté*

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- De valider la proposition du Bureau Communautaire pour le renouvellement du groupe de travail « Communication » ;

- Et de valider la désignation des membres de celui-ci, tel que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 30 avril 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 30/04/2026
Qualité : PRÉSIDENT